

*Nouvelles Visions*

**NOUS NE PAIERONS PAS  
VOS DETTES,**

*Comment s'en sortir ?*

**Rapport de la Commission Dette d'Impulsion Concorde**

mai 2006

*Impulsion Concorde* est l'association des étudiants  
et jeunes actifs de la FONDATION CONCORDE

## **PREAMBULE**

Nous ne paierons pas vos dettes. Ce message, nous l'avons choisi non pas pour provoquer mais pour alerter. Ce n'est ni la lubie d'une jeunesse égoïste ni une menace. C'est un constat. Celui d'une situation qui nous empêche d'assumer le premier de nos devoirs, celui de la solidarité envers nos aînés.

Pour que la sauvegarde de la solidarité nationale qui a permis de diviser par 6 en moins de 40 ans la pauvreté des retraités ne soit pas qu'une parenthèse, nous avons tenu à ce que le premier rapport d'Impulsion Concorde traite de la dette publique.

Ce document est le fruit d'un groupe de travail \* qui depuis un an s'est attaché à comprendre et étudier notre dette publique. Il a abouti à ce rapport qui se veut à la fois militant, car porteur d'un message fort et pédagogique, contenant les clés pour comprendre les enjeux liés à la dette publique.

Nos analyses et nos recherches ont confirmé que la dette n'était pas le fruit d'une volonté de construction de l'avenir. Accumulation de nos déficits, la dette financière n'a pas servi à investir ou à financer des dépenses d'avenir, mais à supporter un train de vie que les générations précédentes n'ont pas choisi d'assumer seules. Au lieu de s'adapter à la réalité, le choix a été fait de nous faire supporter le coût de cette sur-dépense.

Aujourd'hui, notre génération doit faire face à plus de 2 000 Mrds € de dettes. Dés maintenant, les intérêts de la dette qui,

concrètement, constituent le droit pour les français de la transmettre à leurs enfants, représentent 45 Mrds € pour l'ensemble des administrations publiques et le deuxième poste de dépense de l'État.

Chaque jour, l'État est gêné dans son action par cette entrave. Chaque heure, ce sont 5 M € supplémentaires qu'il dépense à ce titre. Toutes les 11 minutes, c'est la valeur d'une maternité qui est utilisée non pas pour améliorer notre présent ou construire notre avenir mais pour avoir le droit d'attendre.

Si notre État continue ainsi à être le deuxième pays de l'Union européenne dont la dette augmente le plus vite en points de PIB, il ne nous sera pas possible de faire face aux défis qui s'annoncent : rattraper notre retard en termes de niveau de vie, d'emploi et de compétitivité, assumer l'intégralité de la dette qui nous est laissée.

Des choix devront être faits et la seule marge de manœuvre utilisable par notre génération risque d'être la dette, mais pas n'importe laquelle. La dette financière ne pourra pas en effet être remise en cause sans décrédibiliser durablement notre pays. Les retraites seront malheureusement la seule variable d'ajustement. Initié par les réformes Balladur en 1993 et Fillon en 2003, ce mouvement de reniement des engagements de retraites ne fera que s'accroître si rien n'est fait dès maintenant.

Ce cri d'alarme, nous le lançons car nous savons qu'il est possible de réformer notre État. Nous sommes convaincus que les réformes sont réalisables. Parce que pour nous elles se doivent d'être globales, nous avons voulu, au lieu de lister des réformes potentielles, nous attacher à définir quatre grands principes de réforme.

Ces principes sont le fruit de l'étude des exemples suédois et canadiens, deux pays qui, dans les années 90, confrontés aux mêmes menaces, ont su prendre les décisions qui s'imposaient. Nous espérons qu'avec ce rapport nous aurons réussi à vous fournir les

clés fondamentales à la compréhension de ce qui sera un enjeu majeur pour notre génération, la dette de nos administrations publiques.

Clément PITTON  
Président d'Impulsion Concorde

(\*) Etude réalisée avec le concours de Benjamin Dewhurst, Clarisse Pitton, Charles Portier et Jean-Édouard Roux, rédacteurs, et Stéphane Capron en tant que rapporteur.



# SOMMAIRE

## **Première partie – Les dépenses d’hier sont les dettes d’aujourd’hui...**

### A. État de fait : qu’en est-il des finances publiques ?

#### 1) *Il était une fois la dette :*

Qu’est-ce que la dette ?

Comment la dette a-t-elle été constituée ?

#### 2) *La dette : qui emprunte auprès de qui ?*

Trois catégories d’emprunt se distinguent par leur niveau de maturité

Qui possède les dettes de l’État ?

#### 3) *A quoi a-t-elle servi ?*

La dette n’a pas servi à réguler notre économie

Des investissements ?

Des dépenses pour l’avenir ?

Finalement, c’est bien passé quelque part

### B. A force de s’endetter, on s’est tiré une balle dans le pied

#### 1) *Quel impact sur le service public ?*

Une administration sans le sou

Des mesures irréflechies et partielles

Le cœur du problème : les intérêts de la dette

#### 2) *L’impact sur l’économie*

Le rating financier

La fiscalité

#### 3) *Un poids pour notre génération*

## **Seconde Partie – ... et les soucis de demain ?**

### A. Nous ne paierons pas vos dettes :

#### 1) *Sommes-nous obligés de payer les dettes ?*

#### 2) *Allons-nous payer la dette ?*

### B. S’en sortir : les autres l’ont fait, nous pouvons agir :

#### 1) La France n’est pas comparable *aux États-Unis et au Japon*

#### 2) *Quatre principes pour la réforme :*

1. Repartir de la feuille blanche

2. Un effort exceptionnel

3. L’impulsion doit venir d’en haut

4. « On ne saute pas une rivière en deux étapes »

## **Conclusion**



## Première Partie

# LES DEPENSES D'HIER SONT LES DETTES D'AUJOURD'HUI ...

—

### A. État de fait : qu'en est-il des finances publiques ?

#### *1) Il était une fois la dette...*

*Qu'est ce que la dette ?*

La dette publique définit l'ensemble des engagements futurs de l'État, des collectivités locales et des organismes qui en dépendent (entreprises publiques, sécurité sociale,...).

*Comment s'est-elle constituée ?*

La dette publique est constituée de deux éléments :

- 1) l'accumulation des déficits, déduction faite des remboursements,
- 2) les engagements futurs de l'État (principalement les retraites).

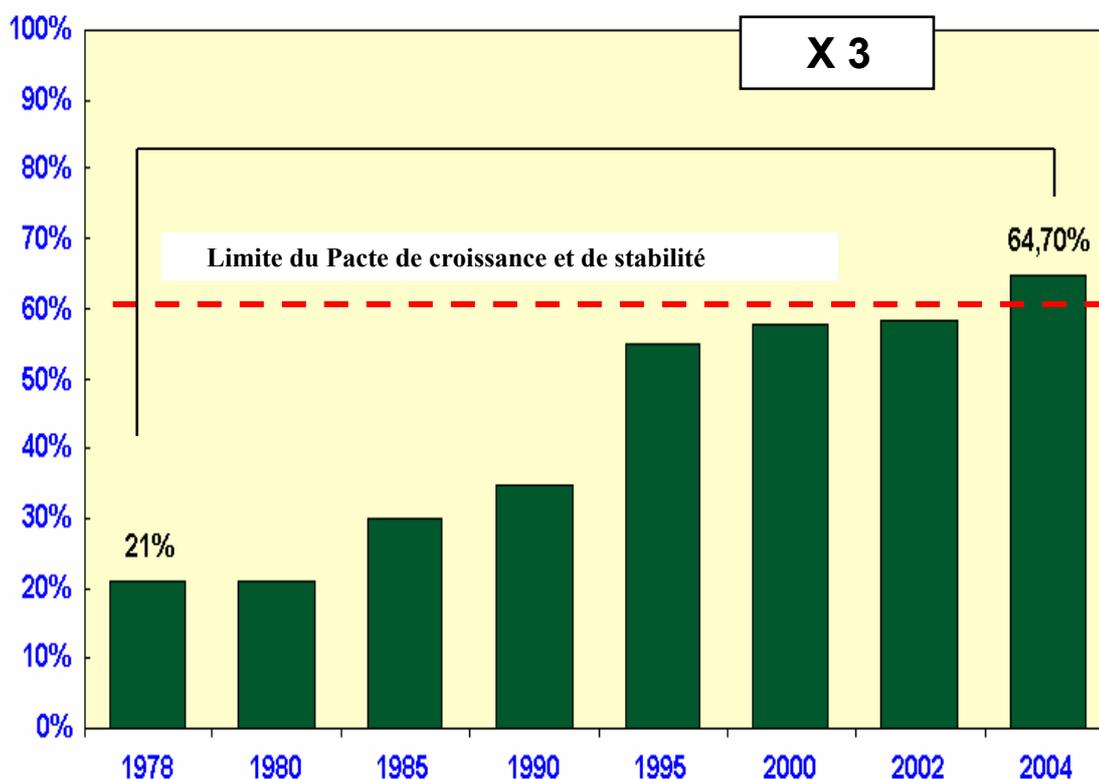
Elle varie en fonction des déficits annuels des administrations publiques et de l'évolution des taux d'intérêts.

Depuis 1980, la France n'a pas connu un seul exercice budgétaire excédentaire (déficit maximum atteint en 2003 avec 66 Mrds € <sup>1</sup>). La conséquence directe en est une constante augmentation des dettes publiques qui ont triplé en pourcentage du PIB (et quintuplé en euros constants entre 1978 et 2004).

---

<sup>1</sup> Source : INSEE, MINEFI

Graphique 1. La dette financière publique en % du PIB de 1978 à 2004 <sup>2</sup>



## 2) La dette : qui emprunte auprès de qui ?

En France, la dette financière est l'une des plus élevées de l'Union européenne avec plus de 1 100 Mrds € (données 2005) <sup>3</sup>. Ce chiffre est sous évalué puisqu'il ne prend pas en compte les engagements à venir des administrations publiques comme le ferait une société privée. Le montant ainsi ajusté de la dette publique atteindrait 2 000 Mrds €, voire davantage selon certains experts <sup>4</sup>. Cette dette se répartit entre les quatre administrations publiques : l'État, les organismes divers d'administration centrale (ODAC), les administrations publiques locales (APUL) et la Sécurité sociale.

<sup>2</sup> Données : INSEE. Traitement : *Impulsion Concorde*.

<sup>3</sup> Source : Eurostat

<sup>4</sup> Source : Rapport Pébereau

*Trois catégories d'emprunt se distinguent par leur niveau de maturité :*

- les obligations assimilables au Trésor (dette long terme) représentent 60 % de la dette négociable,
- les bons du Trésor à intérêts annuels sont une dette à moyen terme (2 à 5 ans), et constituent 20 % de la dette négociable <sup>5</sup> (données 2004),
- enfin, les bons à taux fixe, qui sont une dette à court terme (moins d'un an), servent à couvrir les fluctuations du Trésor public.

*Qui possède les dettes de l'État ?*

Les dettes de l'État sont, en grande majorité, la propriété d'institutions financières. En 2005, 53 % de la dette négociable serait détenue par des non résidents <sup>6</sup>.

### ***3) A quoi a-t-elle servie ?***

*La dette n'a pas servi à réguler notre économie*

Le déficit en France n'est pas conjoncturel comme c'est le cas aux États Unis où l'arme du déficit a été utilisée notamment pour amortir les effets de la bulle sur les valeurs technologiques via des baisses massives d'impôts.

En France au contraire, la dette est structurelle, c'est-à-dire que les déficits sont dus à un profond déséquilibre entre les dépenses et les recettes de l'État. Si une partie de ces déficits est liée à une croissance plus faible qu'espérée, ce phénomène reste marginal.

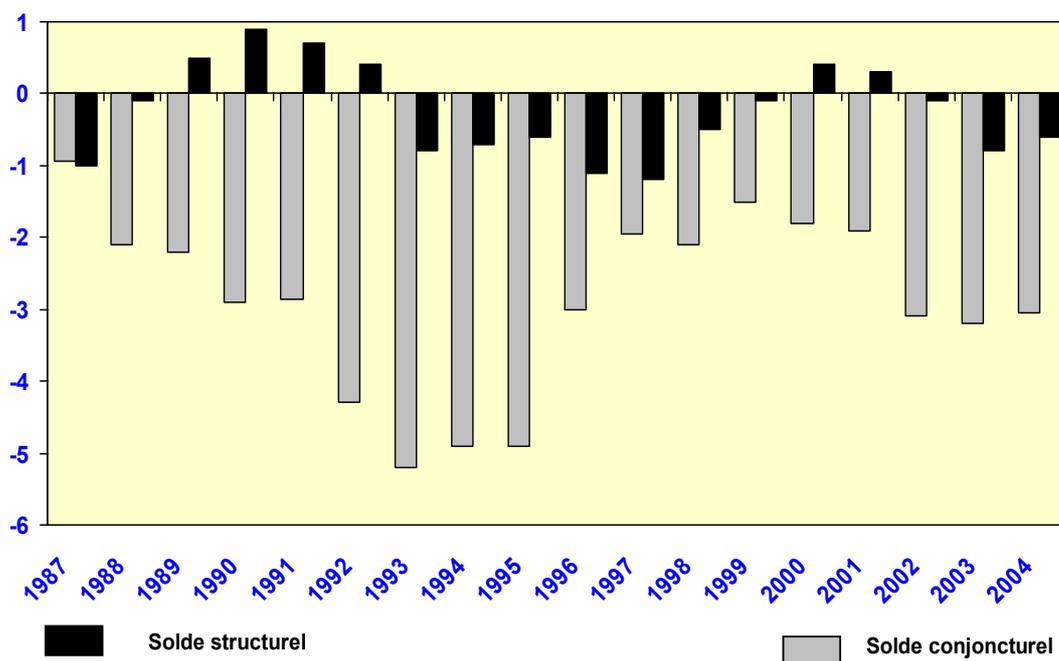
Le graphique 2 ci-dessous montre en gris les déficits ou excédents dus à un taux de croissance réel différent de celui attendu, et en noir les déficits structurels.

---

<sup>5</sup> Source : Trésor Public

<sup>6</sup> Jean-Paul Fitoussi, [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

Graphique 2 : Répartition entre déficits structurels et conjoncturels <sup>7</sup>



Deux conclusions s'imposent :

- 1) le déficit n'a pas été utilisé pour réguler notre économie.  
Chaque année, quelque soit le taux de croissance, les administrations publiques ont été en déficit,
- 2) les déficits et donc la dette sont donc le fruit d'un choix politique clair et délibéré, celui de vivre à crédit.

### *Des investissements ?*

Si les administrations publiques avaient utilisé le levier du déficit pour investir, leur patrimoine aurait dû augmenter. Or c'est l'inverse qui s'est produit. En 1980, les administrations publiques possédaient pour 807 milliards d'euros de plus que leurs dettes. En 2002, cette différence était divisée par 3 <sup>8</sup>.

En vingt-deux ans, alors que la dette a été multipliée par trois en euros constants, le patrimoine des administrations publiques a lui-même été divisé par trois. Comme précisé dans le rapport Pébereau,

<sup>7</sup> Données : Rapport Pébereau

<sup>8</sup> Source : Rapport Pébereau

« Les administrations publiques consacrent donc à l'investissement une part de moins en moins importante de leurs dépenses : entre 7,5 et 8 % seulement depuis le milieu des années 1990 contre 9,5 % en 1978 ».

### *Des dépenses pour l'avenir ?*

Les postes de dépenses justifiant le recours massif à l'endettement, et donc leur report sur les générations futures, concernent principalement l'éducation et la recherche.

Il n'y a aucun lien entre la croissance de la dette et les dépenses liées à la recherche. De 1993 à 2003, alors que la dette augmentait en moyenne et en euros constants de 3,5 % par an, les dépenses liées à la recherche (qu'elle soit publique ou privée) passaient de 2,4 % à 2,1 % du PIB.

Cette baisse est imputable au désengagement de l'État dans le financement de la recherche (dépenses publiques de recherche à 0,8 % du PIB en 2003 contre 1 % en 1993). Cette baisse est à mettre en parallèle avec la hausse globale de 2 % de la dépense publique (en € constants sur la même période).

Pour l'enseignement supérieur, on retrouve la même absence de corrélation. Entre 1980 et 2000, les dépenses par étudiant de l'enseignement supérieur ont augmenté de 0,4 % seulement par an. Sur cette même période, la dépense publique globale augmentait de 2,7 % par an<sup>9</sup>.

*Enfin, c'est bien passé quelque part.*

Les déficits de l'État ne sont pas explicables par des investissements ou des dépenses pour l'avenir. Ils trouvent leur explication dans deux phénomènes :

**1) Une mauvaise gestion des deniers publics.** La qualité de nos

---

<sup>9</sup> Données et analyse : Rapport Pébereau

services publics n'est pas remise en cause. La France dispose de bonnes infrastructures, de bons services de soin. La critique porte en revanche sur le piètre rapport qualité-prix de ces services. Pour une même qualité de service, une bonne et saine gestion de nos administrations permettraient de substantielles économies.

2) **Un refus de la réalité.** Les dépenses courantes doivent être financées par des recettes courantes et les investissements par des emprunts. Cette règle de base de saine gestion financière nous a été à maintes et maintes reprises répétées par nos enseignants. Elle n'est tout simplement pas appliquée dans le cadre de la gestion de nos finances publiques. Sans remettre en cause l'utilité de ces dépenses, nous dénonçons le refus de voir la réalité en face. Prises individuellement, toutes les dépenses, ou presque, de nos administrations publiques sont valables. En revanche, toutes ne sont pas supportables par notre pays. Il faut choisir les dépenses à maintenir et les missions de l'État à arrêter.

## **B. A force de s'endetter, on s'est tiré une balle dans le pied**

### ***1) Quel impact sur le service public ?***

#### *Une administration sans le sou*

L'ensemble des dépenses publiques représentent 54 % de la richesse créée chaque année en France <sup>10</sup>, soit plus de six mois par an du travail de chaque Français. Avec un déficit de 52,2 Mrds € soit 16 % de ses recettes, c'est comme si à partir du 10 novembre <sup>11</sup>, les caisses étant vides, l'État était contraint de recourir à l'emprunt pour faire face aux dépenses courantes.

#### Des mesures irréflechies et partielles

---

<sup>10</sup> Source : Sénat

<sup>11</sup> Données : INSEE ; Analyse : Commission Dette *Impulsion Concorde* ; données 2004.

Cette situation plus que tendue des finances publiques n'a jamais fait l'objet de réelles mesures, à l'exception de la procédure des gels de crédits (qui consistent en l'interdiction faite à une administration de dépenser les crédits qui lui ont pourtant été alloués lors du vote du budget).

Nos gouvernants déclarent chaque année dépenser plus pour le service public alors que quelques mois après le vote du budget, ils reviennent sur les engagements pris. En 2003, parmi les crédits alloués pour la construction de logements sociaux, 30 % furent annulés et 9 % gelés<sup>12</sup>.

**Ainsi, à cause des intérêts de la dette (hors engagements de retraites), l'État n'a plus les moyens d'assurer ses missions de service public.**

**Les intérêts de la dette :  
Le service public, NON, le service de la dette, OUI !**

Les intérêts de la dette des administrations publiques, c'est-à-dire, concrètement le droit de transférer le remboursement de la dette à ses enfants, représentent en France 126 M € par jour soit plus de 5 M€ par heure en 2004<sup>13</sup>.

Le tableau 1 compare les montants alloués à plusieurs actions de l'État par rapport à ce que représente une minute d'intérêts de celui-ci. On y lit par exemple que les promesses faites lors du Sidaction 2006 représentent 1 heure et 10 minutes d'intérêts de la dette publique.

---

<sup>12</sup> Source : *Le monde diplomatique*, novembre 2003.

<sup>13</sup> Base de calcul : déficit 2004 des APU : 45,3 Mrds d'Euros. Données : INSEE. Analyse : *Impulsion Concorde*

Tableau 1 : Ce que représentent concrètement les intérêts de la dette <sup>14</sup>

Projet	Montant	En intérêts
Une maternité de 44 places <sup>15</sup>	1 M€	11 minutes
Une crèche de 50 places <sup>16</sup>	1,5 M€	18 minutes
Les promesses de dons faites lors du Sidaction 2006 <sup>17</sup>	6 M€	1 heure 10 minutes
Le budget du ministère de l'écologie <sup>18</sup>	800 M€	6 jours
La restauration de notre patrimoine historique et culturel <sup>19</sup>	1 Mrds €	8 jours

### *Le cœur du problème : Les intérêts de la dette*

Les intérêts de la dette s'élevaient en 2004 à 45 milliards d'euros pour l'ensemble des administrations publiques dont 38 milliards d'euros pour l'État, soit son deuxième poste de dépenses.

Ce poste réduit la capacité de l'État à mener ses missions à bien. Le problème concerne donc aussi le coût de cette dette c'est-à-dire ses intérêts. La prise en compte de cette somme revient à augmenter de 50 % les dettes laissées à notre génération.

### **Les intérêts : Quel montant exact ?**

Les intérêts de la seule dette financière de l'État (1 100 Mrds €) représentent sur les quarante prochaines années **1 096 Mrds €**.

Nous avons calculé ce que représentaient les intérêts de la dette financière de l'État avec comme hypothèse que sur les quarante prochaines années (durée restante de travail d'un jeune de 20 ans) :

1. la dette et les taux d'intérêts restent constants (ce qui minimise le résultat),
2. actualisation au taux d'inflation moyen de 1985 à 2005 (2,405 % <sup>20</sup>).

<sup>14</sup> Source : INSEE, Minefi. Analyse : *Impulsion Concorde*

<sup>15</sup> Source : Mairie de Villepreux, Yvelines

<sup>16</sup> Source : Ville d'Hayange

<sup>17</sup> Source : [www.survivreausida.net](http://www.survivreausida.net)

<sup>18</sup> Source : MINEFI

<sup>19</sup> Source : *Capital*

<sup>20</sup> Source : INSEE.

## ***2) L'impact sur l'économie***

### *Le rating financier*

L'impact le plus direct de la dette sur notre économie est le risque de dégradation de la note donnée par les agences de rating financier à la France. Ces notes sont censées refléter la solvabilité d'un agent c'est-à-dire sa capacité à rembourser ses dettes en totalité et dans les temps.

En 2005, Standard & Poor's a publié sa liste des pays présentant le risque le plus faible, ceux dont la note est « AAA ». Dans cette liste qui comprend 13 pays de la zone Euro, la France apparaît en dernière position. Ce rapport était accompagné de ce commentaire : « *la République française tend vers le bas de la catégorie AAA (...) seules de nouvelles réformes structurelles permettront de créer de réelles marges de manœuvre* »<sup>21</sup>.

Le risque d'une dégradation de la note de la France est réel. La dégradation de la note de la France aurait des conséquences directes sur notre économie. Cela signifierait, par exemple, que les étrangers seraient encore plus prudents avant d'investir chez nous, qu'ils exigeraient des taux de rentabilité supérieurs.

### *La fiscalité*

Un autre impact de la dette sur notre économie est l'absence de moyens de l'État, dorénavant incapable d'assurer aux entreprises une contrepartie satisfaisante à l'impôt :

- investissement dans l'enseignement supérieur parmi les plus faibles d'Europe (la France est classée 12<sup>ème</sup> sur 26 dans le classement OCDE 2005 sur les dépenses par étudiant (en USD) derrière des pays comme les États-Unis, l'Allemagne, l'Irlande ou la Belgique)<sup>22</sup>,
- investissements publics en recherche et développement en

---

<sup>21</sup> Source : *Les Echos*, 18 novembre 2005, « Standard and Poor's met en garde l'État français ».

<sup>22</sup> Source : OCDE, 2005

baisse de 25 % en pourcentage du PIB de 1993 à 2003,

- perte du rang scientifique de la France, rétrogradée derrière des pays comme la Belgique ou l'Autriche (classée 13<sup>ème</sup> selon la revue *La Recherche*, 2002).

Cette baisse des dépenses publiques en faveur du secteur privé ne s'accompagne pas pour autant d'une baisse de la fiscalité pesant sur les entreprises. Le taux d'impôt sur les sociétés classe la France en dernière position au sein de l'Union Européenne en 2004 <sup>23</sup>. Le magazine *Forbes* classe également la France dernière parmi 57 pays selon les taux moyens d'imposition.

**Ce phénomène ne concerne d'ailleurs pas uniquement les entreprises existantes, il concerne aussi les projets d'investissement. Il est clair que le poids de notre fiscalité sans contrepartie valable freine l'investissement étranger. Cela constitue autant d'occasions manquées de création de richesses et donc d'emplois.**

### **Départ de nos richesses présentes et futures**

Cette situation dans laquelle les entreprises payent cher pour des services de moins bonne qualité (en comparaison avec d'autres pays) conduit au départ de nombreuses sociétés. Le magazine *Capital* <sup>24</sup> mettait le doigt sur un phénomène dont l'ampleur s'accroît : le départ des sièges sociaux de France. Parmi les grandes entreprises, nous comptons Colgate (40 M € de pertes par an de recettes fiscales), Hewlett Packard (600 M €), Carrefour et Unilever pour les centrales d'achats, etc.

Ces départs pour des pays comme la Suisse ou le Luxembourg qualifiés de paradis fiscaux sont connus. Toutefois, ce qui marque est l'ampleur nouvelle de ce phénomène et surtout son élargissement à d'autres pays qui ne peuvent pourtant pas être qualifiés de paradis fiscaux : le Royaume-Uni, l'Allemagne ou encore la Belgique.

---

<sup>23</sup> Source : Sénat

<sup>24</sup> Numéro 175, avril 2006

Mais surtout, une évolution grave pour l'avenir de notre pays touche au fait que ces départs ne concernent plus uniquement des entreprises déjà établies mais aussi de nouveaux projets. Par le passé, le principe était d'abord de faire fortune en France avant de rechercher des cieux plus cléments fiscalement. Aujourd'hui, la donne a changé. On quitte la France non plus une fois fortune faite mais au contraire pour faire fortune.

Cette évolution est visible dans le phénomène massif d'expatriation des jeunes. En 1999, le Conseil Economique et Social estimait à 1 784 000 le nombre de Français résidant à l'étranger. Depuis, ce chiffre se serait encore accru. Certaines estimations parlent d'un million de jeunes qui, depuis cette date, auraient quitté la France, sachant que beaucoup ne reviennent pas. Ces départs concernent à la fois nos jeunes diplômés (27,2 % de la promotion 2004 d'HEC <sup>25</sup> ont commencé leurs carrières hors de France) mais aussi des non-diplômés qui recherchent une atmosphère plus propice à la réussite.

### ***3) Un poids pour notre génération :***

Ces points étant vus, la question majeure qui se pose est celle de la justice intergénérationnelle. La dette constitue-t-elle un poids pour nos générations, qui les empêchera de connaître la même prospérité que les précédentes ou, au contraire, la dette sera-t-elle neutre pour nous et finalement presque bénéfique ?

Pour répondre à cette interrogation, plusieurs points doivent être vus :

- *La dette a-t-elle permis des investissements qui profiteront à notre génération ?*

**NON :** La dette n'est pas le fruit d'une politique volontariste d'amélioration de l'avenir et de construction de la

---

<sup>25</sup> Source : Rapport de la promotion 2004, enquête sur le premier emploi des diplômés du cycle grande école.

croissance. Elle est, au contraire, principalement due à une mauvaise gestion des dépenses publiques.

- *Le remboursement de la dette permettra-t-il de « rebooster » notre économie en transférant de l'argent de l'État aux agents privés ?*

**NON :** Cet argument souvent avancé est fallacieux. Il reviendrait à dire que le remboursement de la dette serait neutre pour notre génération parce que nos impôts nous seraient rendus et permettrait de réinvestir de l'argent dans l'économie.

Cet argument est fondé sur deux hypothèses plus que discutables :

**a) Notre génération serait propriétaire des créances de l'État.**

Si cet argument était vrai, le remboursement de la dette par une augmentation des impôts serait neutre. L'argent que nous verserions sous forme d'impôts nous serait directement rendu. Or les principaux prêteurs de l'État ne sont pas les particuliers mais les institutions financières (banques et fonds de pensions anglo-saxons). En outre, les quelques particuliers qui sont propriétaires de créances de l'État font partie des classes sociales les plus aisées.

Ainsi, le jour où la dette de la France sera remboursée, ceux qui en profiteront seront les institutions financières (selon Jean-Paul Fitoussi, 53 % de la dette de la France est la propriété d'étrangers) et les particuliers les plus aisés. **Nous assisterons donc à un appauvrissement de notre pays via un transfert d'argent des plus pauvres vers les plus riches et de la France vers l'étranger.**

**b) La dette serait sans conséquence pour le moment.**

Les conséquences de la dette pour les Français ne se résument pas aux sommes nécessaires à la rembourser. Ce sont aussi les intérêts de la dette. Comme nous l'avons montré précédemment, les intérêts de la seule dette financière risquent d'être encore plus élevés que la dette en elle-même. Nous les estimons à 1 096

milliards € sur les quarante prochaines années.

A l'inverse des générations précédentes qui, à vingt ans, avaient bénéficié d'un environnement plutôt favorable, nous allons devoir assumer le poids des dépenses engendrées par nos prédécesseurs.

### Quel poids pèse véritablement sur la jeunesse ?

#### Résultat :

- **L'essentiel du poids de la dette sera à notre charge, c'est-à-dire à ceux qui entrent dans le monde professionnel.**
- Nous arrivons à un résultat de 1 584 € par année de travail restante soit **63 400 € pour un jeune de vingt ans** à qui il reste quarante années à travailler contre quatre fois moins pour un actif de cinquante ans à qui il reste dix années à travailler (15 800 €).

#### Raisons du calcul :

Les calculs habituels pour mesurer la part de la dette qui pèse sur chaque français consistent à diviser la dette de la France par son nombre d'habitants avec, comme base, uniquement la dette financière de l'État. Le résultat obtenu est de 18 700 € par Français.

*Impulsion Concorde* conteste cette méthode de calcul qui revient à sous estimer le montant de la dette en ne prenant pas en compte les engagements de retraites mais surtout à considérer que tous les français, quelque soit leur âge, supporteront la même part de la dette, ce qui est évidemment faux.

#### Méthodes de calcul :

Nous avons donc décidé de calculer non pas la dette qui pèse sur chaque français mais la dette qui pèse sur chaque année restant à

travailler. Nous avons calculé le nombre d'années de travail qui seront effectuées dans les quarante prochaines années en France et avons divisé la dette de l'État par ce montant (en tenant compte des engagements de retraites).

**Hypothèses du calcul :**

- absence de chômage (ce qui minimise le résultat),
- dette à 2 000 Mrds € (engagements financiers plus engagements de retraites),
- retraite après quarante années de travail,
- remboursement de la dette uniquement par la population active,
- maintien du nombre de naissances.

—

## Seconde Partie

### ... ET LES SOUCIS DE DEMAIN ?

—

#### A. Nous ne paierons pas vos dettes

##### *1) Sommes-nous obligés de payer les dettes ?*

La dette de la France est composée d'engagements financiers (1 100 Mrds €) et d'engagements de retraites (900 Mrds €). Les premiers recouvrent l'ensemble des dettes contractées par l'État auprès d'institutions financières. Celles-ci ne peuvent être remises en cause qu'au prix d'une perte de crédibilité de l'ensemble de notre économie.

**L'économie de marché repose avant tout sur une notion fondamentale, la confiance.** C'est parce que les agents économiques ont une confiance relative dans la signature d'une personne qu'ils accepteront de lui consentir un prêt, de lui accorder des délais de paiement, lui demanderont un taux d'intérêt relativement réduit.

Refuser d'honorer les engagements financiers de l'État reviendrait pour la France à mettre son économie en situation de banqueroute et à perdre toute crédibilité internationale. En France, 44 % des actions des entreprises du CAC 40 sont détenues par des non résidents ; le stock des investissements directs d'étrangers dans l'Hexagone équivaut à 45 % de notre PIB et un salarié sur sept travaille pour une entreprise étrangère <sup>26</sup>. Perdre notre crédit vis-à-

---

<sup>26</sup> Elie Cohen, Directeur de recherche au CNRS, *Capital* N° 175, Avril 2006.

vis des investisseurs internationaux reviendrait véritablement à nous tirer, à nouveau, une balle dans le pied.

En revanche, les engagements de retraites pourraient techniquement ne pas être honorés. Nous rappelons qu'il n'y a pas d'engagements formels de l'État à payer les retraites des cotisants. C'est là un risque hautement probable.

**Ne pas honorer les engagements financiers de l'État serait un calcul de courte vue et reviendrait à détruire profondément notre économie. En revanche, les engagements de retraites (900 Mrds €) sont toujours susceptibles d'être remis en cause par l'État.**

## *2) Allons-nous payer la dette ?*

Lorsqu'une organisation se retrouve dans une situation financière difficile, à l'image de la France aujourd'hui, sa priorité est de remettre en cause toutes les dépenses non créatrices de valeur à court terme.

Pour une entreprise, cela revient à réduire ses budgets de publicité, ses investissements, ses dépenses de recherche, etc. Pour un État, la situation est la même. Demain, si rien n'est fait, notre pays ne pourra plus assumer ses engagements. C'est déjà le cas au travers des annulations sauvages de crédit. A terme, ces coupes seront systématiques. Se posera alors la question des postes devant être remis en cause en priorité.

Les dépenses créatrices de valeur à court terme, telles que celles permettant de faire fonctionner le pays, et donc d'engendrer des rentrées fiscales, seront protégées. En revanche, les investissements, les dépenses de retraite et de santé seront remises en cause. Par le passé, tous les pays ayant fait face à d'importantes dépenses (notamment concernant les retraites) ont renié leurs engagements lorsqu'ils le pouvaient. Ce fut le cas de la France en 1993 et en

2003<sup>27</sup>, de l'Allemagne récemment. Cette analyse est partagée par de nombreux économistes dont Jean-Paul Fitoussi, président de l'OFCE, pour qui « *les "perdants" sont les futurs retraités* »<sup>28</sup>.

### **Nous ne paierons pas vos dettes**

Face aux défis qui nous attendent (rattrapage économique de notre pays : PIB par habitant inférieur de 14 % à l'Irlande et de 40 % aux Etats-Unis<sup>29</sup>, réforme de notre État, paiement des retraites), il nous est évident qu'avec une dette à 2 000 Mrds €, notre génération ne pourra pas tout assumer.

Nous ne pourrions pas payer les retraites de nos aînés. Cette anticipation, nous la regrettons... mais nous sommes convaincus que si rien n'est fait dès maintenant pour réformer notre État, cette impossibilité deviendra la réalité.

### **B. S'en sortir : Les autres l'ont fait, nous pouvons agir**

#### ***La France n'est pas comparable aux États-Unis et au Japon.***

La situation de la France n'est pas irréversible. De nombreux pays ont prouvé qu'il était possible de réduire la dette dans des délais significatifs. Il n'est pas pertinent de comparer la France à n'importe quel pays. Les exemples des États-Unis ou du Japon servent souvent à rassurer sur la situation de notre État.

Si la dette de la France peut se comparer au niveau des chiffres à celles d'autres pays comme les États-Unis ou le Japon (dettes de respectivement 63,4 % et 157 % du PIB en 2004), la comparaison s'arrête là. L'erreur est de ne pas prendre en compte les différences

---

<sup>27</sup> Réformes Balladur, puis Fillon.

<sup>28</sup> Source : *Le Monde*, 11 janvier 2005.

<sup>29</sup> Source : CIA World Fact Book, 2005 Est.

structurelles des économies.

La fiscalité japonaise (taux d'imposition de 24 % contre 54 % pour la France en 2004) permet de bénéficier d'une marge de manœuvre conséquente, ajustable suivant la conjoncture économique. Dans le cas des États-Unis, à la faible imposition s'ajoute la maîtrise de sa politique monétaire. Pour que la comparaison soit fiable, il convient de comparer ce qui est comparable c'est à dire de choisir des pays qui étaient dans une situation critique, au même titre que la France.

Nous nous sommes donc intéressés aux exemples de la Suède et du Canada. Notre objectif n'a pas été ici de lister des mesures concrètes à appliquer mais de fournir les orientations à suivre. Nous nous sommes donc attachés dans cette étude de cas à faire ressortir les principes de la réforme plutôt que ses traductions concrètes.

### **Quatre principes pour la réforme :**

#### **1. Repartir de la feuille blanche**

Pour atteindre l'équilibre et réduire la dette, il nous semble impossible de faire l'économie d'une remise à plat du fonctionnement de l'État et de ses missions. Le Canada a opéré une sélection drastique des missions de ses différents ministères (neuf ministères ont été supprimés).

Cette réflexion ne peut pas se faire arbitrairement. Si l'enseignement supérieur et la justice, par exemple, doivent être préservés de toute baisse de crédits, toutes les autres dépenses des administrations publiques doivent pouvoir être remises en cause. Des critères de pertinence sont à définir. Le Canada a utilisé comme critère principal le rapport bénéfice social / coût et s'est interrogé quant aux capacités du secteur marchand à assurer certaines missions de l'État.

#### **2. Un effort de la part de tous**

Pour que la réforme soit acceptée en France, il est fondamental qu'elle impacte l'ensemble des français, afin que personne ne se

sente lésé. L'effort consenti devra être exceptionnel, et parce qu'il le sera, il devra être partagé. Si les tentatives passées de réforme ont échoué, c'est, nous en sommes convaincus, parce qu'elles ne concernaient qu'une partie de la population.

### **3. L'impulsion doit venir d'en haut**

Ce qui sous-tend cet élan national, c'est l'exemple donné d'en haut par la représentation nationale : l'impulsion à la tête de l'État pour arriver à une concorde nationale de réduction de la dette. Cette impulsion peut passer, comme ce fut le cas en Suède avec la fin de nombreux avantages des ministres, par l'utilisation des élus comme source d'exemplarité.

Ce n'est pas la fin de quelques avantages et traditions qui suffiront à réduire significativement les dépenses des administrations publiques. En revanche, de tels sacrifices consentis par ceux qui sont à la tête de notre pays donneront un signal fort, celui que, face à l'urgence de la situation, chacun doit être prêt à consentir des sacrifices.

### **4. « On ne saute pas une rivière en deux étapes »**

Ce vieux dicton canadien nous enseigne deux choses :

- plus on attend, plus ce sera dur,
- quand l'effort est engagé, s'arrêter revient à ne rien faire. Le changement doit être total sinon il ne sera pas.

La réforme dont nos administrations ont besoin ne sera pas chose aisée. C'est bien pour cela qu'il ne faut plus attendre. Il s'agit de repartir de la feuille blanche et de réexaminer la pertinence de toutes les missions de l'État. Si certaines seront maintenues suite à cette réforme, d'autres non. Pour qu'une réforme réduise efficacement la dette, il est nécessaire que l'action soit rapide et totale.

## CONCLUSION

Tous les chiffres sont alarmants, nos amis politiques trouveront mille raisons pour reporter le difficile effort nécessaire, le programme de gauche quant à lui multiplie les dépenses ce qui à nos yeux devrait le disqualifier auprès de notre génération qui devra rembourser toutes les dettes. La dette publique menace notre économie, notre bien-être et notre solidarité nationale.

Nous attendons de nos dirigeants qu'ils engagent une réforme massive de notre Etat. En cette année électorale, aucun programme ne sera crédible s'il ne traite pas de la réduction du déficit public.

---

**Précédentes parutions de *Nouvelles Visions***  
**éditées par la *Fondation Concorde***

**En 2001,**

janvier : *La Mondialisation – Un monde nouveau, une chance pour l’avenir.*

avril : *L’Administration du nouveau siècle – Les nécessaires réformes.*

mai : *L’Environnement, nouvelle frontière politique.*

juin : *Une fiscalité pour une France ouverte – Moins d’impôts pour chaque Français.*

octobre : *Revitaliser l’économie d’en-bas – Décentraliser l’initiative, libérer les énergies.*

novembre : *Pour un ministère du développement durable – Contribution d’un groupe du Corps des mines pour la réforme de l’Etat.*

**En 2002,**

janvier : *Mobiliser la société civile – Fondations et associations au service de l’intérêt général.*

février : *Définir une stratégie de défense et de sécurité après le 11 septembre 2001.*

mars : *EDF : libérer l’énergie, garantir l’avenir.* (1<sup>ère</sup> édition)

juin : *EDF : libérer l’énergie, garantir l’avenir.* (2<sup>ème</sup> édition)

octobre : *Caisse des Dépôts et Consignations – Repenser le rôle de l’établissement et sa place dans le secteur financier public.*

novembre : *Retour à la compétitivité ou régression sociale.*

**En 2003,**

janvier : *L’emploi et le travail en France – L’impact des 35 heures.*

avril : *Renforcer les petites industries – Organiser les réseaux de proximité et revitaliser l’économie d’en bas.*

juillet : *Débat public sur l’énergie : libérer l’énergie – Eléments de réflexion*

*sur une nouvelle fusion EDF / GDF.*

novembre : *Français et Américains : l'autre rive.*

**En 2004,**

janvier : *Propositions d'actions régionales pour l'emploi et le dynamisme des territoires*  
(1<sup>er</sup> fascicule).

février : *Propositions d'actions régionales pour l'emploi et le dynamisme des territoires*  
(2<sup>ème</sup> fascicule).

juillet : *Libérons les fondations – Pour créer des emplois et mieux servir l'intérêt général.*

novembre : *L'emploi en France a besoin d'entrepreneurs et de capitaux français –  
l'ISF en question.*

**En 2005,**

avril : *Baromètre de la confiance.*

mai : *Renforçons nos tissus économiques pour faire face à la mondialisation –  
Sécurisons les salariés les plus exposés.*

juin : *Politique énergétique de la France à horizon 2050. Un atout au service  
du développement durable.*

octobre : *Santé et environnement.*

novembre : *Lutte contre le chômage – Pourquoi il faut baisser les impôts en France !*

**En 2006,**

mars : *Baromètre de la confiance.*

mai : *Enraciner l'enseignement supérieur dans la société de la connaissance.  
Dix mesures pour transformer l'enseignement supérieur en cinq ans.*

juin : *Nous ne paierons pas vos dettes, comment s'en sortir ?*

—